RPI Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Mauressac

Fête du CANARD : Samedi 14 octobre à PUYDANIEL



Afin de renouer avec les traditions de notre région, le Comité des fêtes de Lagrâce-Dieu organise la fête du terroir, dont le thème cette année sera le CANARD. Cette fête aura lieu le samedi 14 octobre à la salle des fêtes de Puydaniel à 20h.

Les bénéfices seront entièrement reversés au RPI regroupant les 3 écoles.

Attention, les places sont limitées à 300 personnes. Pensez à réserver dès maintenant ! Il est possible de réserver :

à l'école ou à la mairie de Lagrâce-Dieu avant le lundi 9 octobre.

Le prix du menu est fixé à 15€ pour les adultes et 7€ pour les enfants. (De la PS au CP)

Menu: 15€ ou 7€

• Itpéritif

• Palade de magret de canard fumé, noix et parmesan

• Cuisse de canard confite et pommes de terre salardaises

• Fromage

• Pets de Nonne

• Café

Veuillez remplir le <u>coupon de réservation</u> ci-dessous et le rendre <u>avec votre</u> <u>règlement à l'école</u> ou <u>à la mairie de LAGRACE-DIEU</u> (avant le lundi 9 octobre). Nous vous donnerons en échange <u>vos coupons-repas</u>. Ne les perdez pas, ils vous seront demandés en échange de votre repas.

Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement. (A l'ordre du Comité des fêtes de Lagrâce-Dieu)

RESERVATION REPAS

à rendre dernier délai le lundi 9 octobre 2017 avec votre règlement

NOM : Prénom :	Pensez à vos couverts!
Nombre de repas ADULTE : X 15 eu Nombre de repas ENFANT (maternelle et <i>C</i> P):	
(Chèque à l'ordre du comité des fêtes de Lag	râce-Dieu)
Attention les places étant limitées : - dernier délai lundi 9 octobre 2017. ECOLE	ou MAIRIE de Lagrâce-Dieu.
En retour, nous vous donnerons <u>vos coupons-repas</u> à conserver et à présenter. Amenez vos couverts. A	•
Signature	
RESERVATION RE	PAS
<u>à rendre dernier délai le lundi 9 octobre 2017</u>	7 avec votre règlement
NOM : Prénom :	Pensez à vos couverts!
Nombre de repas ADULTE : X 15 eu Nombre de repas ENFANT (maternelle et CP):	
(Chèque à l'ordre du comité des fêtes de Lag	râce-Dieu)
Attention les places étant limitées : - dernier délai lundi 9 octobre 2017. ECOLE	ou MAIRIE de Lagrâce-Dieu.
En retour, nous vous donnerons <u>vos coupons-repas</u> à conserver et à présenter. Amenez vos couverts. A	•

Signature